



DIMANCHE 02 SEPTEMBRE 2018
RANDONNÉE MOTO TOUT TERRAIN

LA NAVAROISE

NAVES / CORREZE '19

REGLEMENT PARTICULIER

INSCRIPTION

Chaque participant doit impérativement envoyer un bulletin d'engagement accompagné de son chèque et des photocopies du permis de conduire, de la carte grise de la moto ainsi que de l'attestation d'assurance. A réception de ces éléments, votre inscription vous sera confirmée par mail (ou courrier si vous ne possédez pas d'adresse mail valide – dans ce cas, joindre une enveloppe timbrée à votre engagement). Le nombre de participants est limité à 250.

TARIFS

Randonnée + repas du midi 45€/pers (15€/pers pour les 50cm3)
Repas accompagnateur(s) 15€/pers

PARCOURS

Départ / Arrivée : Le Bourg 19460 NAVES

Circuit de 120km environ au total, composé de 2 boucles à effectuer une ou deux fois, à la convenance du participant.

Communes traversées : Naves, Les Angles, Bar, St Salvadour, Seilhac, St Clément, Lagraulière, St Mexant et Tulle.

Le parcours contient un secteur de type banderolée et des secteurs de franchissement qui ne seront pas chronométrés.

Des déviations seront mises en place et indiquées lors des difficultés.

PROGRAMME

07H00 Accueil des participants - Contrôles administratifs et techniques
07H45 Briefing obligatoire
08H00 Premier départ / 3 motos par minute
12H00 à 14H00 Repas à la salle des fêtes
15H30 Dernier départ / Fermeture des boucles
18H00 Retour des derniers participants

CONTROLES

Chaque participant devra se présenter au contrôle administratif dès son arrivée. Une vérification des permis, carte grise et assurance sera effectuée.

Une attestation parentale sera demandée aux mineurs en 50cm3 (attestation type disponible sur demande).

Un contrôle des motos sera fait avant chaque départ. Elles devront être en bon état de fonctionnement c'est à dire posséder un éclairage avant et arrière, une plaque d'immatriculation lisible et un échappement non bruyant.

ANNULATION

L'AMCV19 se réserve le droit de raccourcir ou d'annuler la randonnée pour des raisons administratives, météorologiques ou autres et en informera les engagés (par email, courrier ou téléphone).

En cas d'annulation dans les 6 jours précédant la randonnée, l'organisateur conservera 15€ correspondant aux frais de repas et remboursera la somme restante au participant.

En cas de désistement de l'engagé après le 20 août 2018, aucun remboursement ne sera effectué (hors certificat médical).

INFORMATIONS

Chaque participant se verra remettre, lors de la vérification des motos, un autocollant qui devra être collé sur la plaque phare.

Chaque boucle totalise environ 60kms et revient au lieu de départ. Les participants pourront donc faire un ravitaillement à la fin de chaque boucle.

Attention : l'organisation ne prévoit pas de ravitaillement sur le parcours.

CONTACT

AMCV19 amcv19@laposte.net

M. EYSSIDIEUX Julien (secrétaire) 06.77.75.87.62
ou M. VERNEJOUX Julien (président) 06.16.11.27.75

RAPPELS IMPORTANTS

- La circulation des participants doit impérativement se faire dans le plus grand respect du code de la route, de l'environnement et des autres usagers. L'AMCV19 ne tolérera aucun excès sous peine d'exclusion.
- Seules les motos homologuées avec éclairage, immatriculées et assurées seront admises.
- Ne jamais sortir du tracé fléché.
- Les GPS sont interdits.
- La circulation tout au long de la journée se fera en feux de croisements.
- La Navaroise n'est pas une compétition : il n'y a aucune notion de chronométrage, ni de classement.

Certaines portions du tracé sont sur des parcelles privées. Les droits de passage ne sont valables qu'uniquement pour la journée du 02 septembre 2018. Il est donc formellement interdit d'emprunter le parcours à tout autre moment !